

# BIM

N°24

PRINTEMPS 2019



## FLEURS EN FÊTE

P10

P6

### QUARTIERS LIBRES

Le projet avenue  
de Gaulle en cours

P8

### SUR LE VIF

Le festival  
Ur'Ban revient !

P13

### ON VOUS EXPLIQUE

Les finances  
de la commune



## 2 Ce qu'il faut RETENIR

EN IMAGES

La commune s'est dotée de deux défibrillateurs et a formé ses agents.



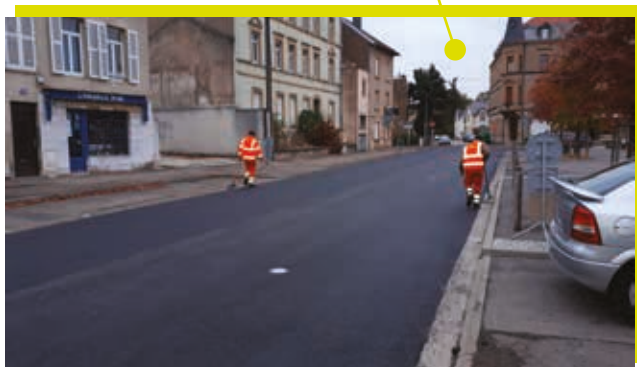
Une formation aux gestes de premier secours pour les agents travaillant avec les enfants.



L'association de parents d'élèves « Les Mésanges » a organisé la Saint-Nicolas.



Réfection de la chaussée de l'avenue de la Liberté.



Décor créé par les services techniques de la municipalité pour la Saint-Valentin.



La mairie a profité des vacances scolaires pour enlever les volants de badminton du plafond du gymnase.



**4** **QUARTIERS LIBRES**  
Embellissement  
et préservation  
de la commune

**8** **SUR LE VIF**  
Festival Ur'Ban 2019

**10** **LE POINT SUR...**  
Les fleuristes du BSM

**13** **ON VOUS EXPLIQUE**  
Les finances  
de la commune

**14** **AU BAN DE L'ACTU**  
L'art en la demeure,  
les élections, les  
inscriptions scolaires...

**L**e samedi 1<sup>er</sup> juin, il sera préférable de ne pas quitter le Ban Saint Martin ! Non pas que la circulation ou les conditions climatiques s'y opposent, mais il s'agira en fait de rester au Ban pour vivre la seconde édition du festival Ur'Ban. Dédié aux arts de la rue, cet événement positionne notre commune au sein de la Métropole messine et de sa banlieue comme un territoire original et dynamique en terme d'offre culturelle et d'animation. Le programme - en pages 8 et 9 - s'adresse à tous, petits et moins petits, curieux ou habitués, en famille ou entre amis... Tous les spectacles sont gratuits.

## Venez, vous êtes attendus !!!

Le BIM de ce mois de mai 2019 vous présente, et c'est son objectif, un résumé des activités, des travaux et des projets en cours. Toutefois, pour améliorer encore l'information au quotidien et vous permettre de mieux connaître les services publics, la municipalité a décidé de mettre en œuvre un nouveau site Internet plus interactif et plus participatif. Le nouveau site vous sera proposé prochainement. Son développement s'est fait en étroite collaboration avec la Métropole messine et les autres communes qui la composent. Les liens avec les services, aujourd'hui pilotés par l'intercommunalité, seront plus aisés et plus rapides pour vous offrir les informations essentielles à votre quotidien. Être au plus proche de vos attentes en termes de services publics, être également plus réactifs pour solutionner les soucis du quotidien constituent l'une des priorités de la commune et de sa Métropole. Ce sont les élus communaux qui siègent à la Métropole, ce sont eux qui en fixent les objectifs d'investissement et de gestion, avec la même exigence que lorsqu'ils travaillent au niveau de leur commune. La Métropole nous permet de gagner en efficacité et en coûts sur certains services - voiries, assainissement, développement économique...- la commune restant plus préoccupée par votre immédiat quotidien - solidarité, vie scolaire et périscolaire... Avec mon équipe, j'entends assumer pleinement toutes ces responsabilités, sur la commune et à Metz Métropole, pour garantir la qualité de vie de notre territoire.

**Henri Hasser,**  
Maire du Ban-Saint-Martin

# Préserver, valoriser... et apprécier

LE DÉVELOPPEMENT D'UN CADRE DE VIE AGRÉABLE POUR LA POPULATION EST DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES UN ENJEU IMPORTANT POUR LA MUNICIPALITÉ, TANT AU NIVEAU DE L'EMBELLEMENT DE LA COMMUNE QUE DE LA PARTICIPATION AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT. CETTE POLITIQUE VERTE PERMET À LA COMMUNE D'ÊTRE LABELLISÉE «DEUX FLEURS» DEPUIS SIX ANS, AVEC LA VOCATION DE CONSERVER CE LABEL LORS DU PASSAGE, CET ÉTÉ, DU JURY DE «VILLES ET VILLAGES FLEURIS». ZOOM.

Un cadre de vie agréable, c'est avant tout un environnement protégé et respecté. Le fleurissement, l'aménagement des espaces verts, la suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires, la favorisation de la biodiversité, le développement des actions d'aide à la personne (*dépôt des sapins de Noël ou broyage des végétaux, voir encadré*), ou encore l'embellissement de la commune sont autant d'actions contribuant à cet enjeu. Pour poursuivre l'amélioration de la qualité de vie de tous les Ban-Saint-Martinois et afin que la commune soit une ville toujours aussi attractive, la politique du cadre de vie s'articule autour de plusieurs axes majeurs.

## **Fleurir et embellir la ville**

L'embellissement de la ville s'inscrit dans une dynamique d'animation locale, avec la volonté de privilégier les endroits les plus visibles et les plus fréquentés par les citoyens. La Ville poursuit la mise en œuvre d'un fleurissement durable qui privilégie des plantes pérennes telles que les plantes vivaces, mais aussi la plantation d'annuelles devant la mairie et route de Plappeville, l'aménagement de massifs fleuris devant Le Ru-Ban et au croisement de la route de



Plappeville et rue de la Côte, la préconisation d'une gestion économe de l'eau et respectueuse des sols avec la création récente d'un puits, et des techniques d'arrosage adaptées. L'embellissement de la commune passe aussi par la création originale de structures thématiques au carrefour de la route de Plappeville et de l'avenue Henri II, nées de l'imagination et créées intégralement par les services techniques de la Ville (avec l'aide amicale des citoyens de la commune pour le prêt de matériels). La Saint-Valentin, Noël, l'arrivée de la neige ou la Saint-Nicolas... autant de thèmes abordés pour le plus grand plaisir des riverains et des automobilistes de passage par la commune.

## **Préserver et valoriser la biodiversité**

La Ville poursuit la mise en œuvre d'une gestion durable des espaces publics par un entretien raisonné (économie d'eau, traitement des déchets, suppression des produits phytosanitaires). Un plan de gestion différenciée a été initié, par le biais de fauchages tardifs, du paillage systématique, de la mise en place de compostage pour les déchets verts ou encore du mulching (tonte sans ramassage d'herbe). Les



traitements chimiques ont été progressivement restreints depuis neuf ans et remplacés par des techniques alternatives. Des espaces publics ont été réaménagés pour les rendre plus agréables et conviviaux notamment au bassin de rétention avec la plantation de noyers et l'implantation de ruches, au bois de Chanteraine avec la plantation de pommiers ou encore au bois des Lapins avec la plantation de 2 800 arbres, il y a deux ans, la présence de terriers à lapins et de taillis pour les oiseaux. Des aménagements de liaisons piétonnes ont été également réalisés, entre le gymnase et l'école Paul-Verlaine par exemple, ou encore une création d'entrée au collège Jean-Bauchez. Un autre élément a été pris en compte, les déplacements : hormis la route départementale et la route de Plappeville, la limitation de vitesse dans la commune a été réduite à 30 km/h, voire 20 km/h dans le lotissement du Bois de Chanteraine. Des bandes cyclables ont été aménagés avenue De Gaulle pour favoriser les déplacements doux.

APPEL

## Le broyage des végétaux

**Le broyage des végétaux consiste comme son nom l'indique, à réduire la masse produite lors des travaux de jardinage, en utilisant une machine spécifique : le broyeur. Celui-ci permet de hacher menu les feuilles coriaces, brindilles, petites branches et autres résidus de taille. Le broyage réduira ainsi le volume des déchets de moitié. Ces derniers seront réutilisés. La municipalité propose de réaliser le broyage des végétaux (entre 1 et 7 cm de diamètre maximum) chez vous, dans la limite de 3 m<sup>3</sup>. Les 15 premiers inscrits pourront bénéficier gratuitement d'un déplacement des services techniques à votre domicile pour effectuer le broyage de vos végétaux. Pour cela, contacter la mairie par mail à [mairie@ban-saint-martin.fr](mailto:mairie@ban-saint-martin.fr) ou par courrier. Le passage des services**



**techniques s'effectuera durant les vacances de la Toussaint 2019.**

APPEL

## La classe UPE2A récompensée

Le 22 mars dernier, la classe UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones\* arrivants) du collège Jean Bauchez était invitée à la préfecture afin de recevoir le prix d'honneur, dans le cadre d'un concours pédagogique contre le racisme et l'antisémitisme. Ce prix leur a été remis par le préfet de la Moselle, Didier Martin, en présence d'Alain Arriat, adjoint au maire, chargé de la jeunesse, la vie scolaire, du périscolaire et de la petite

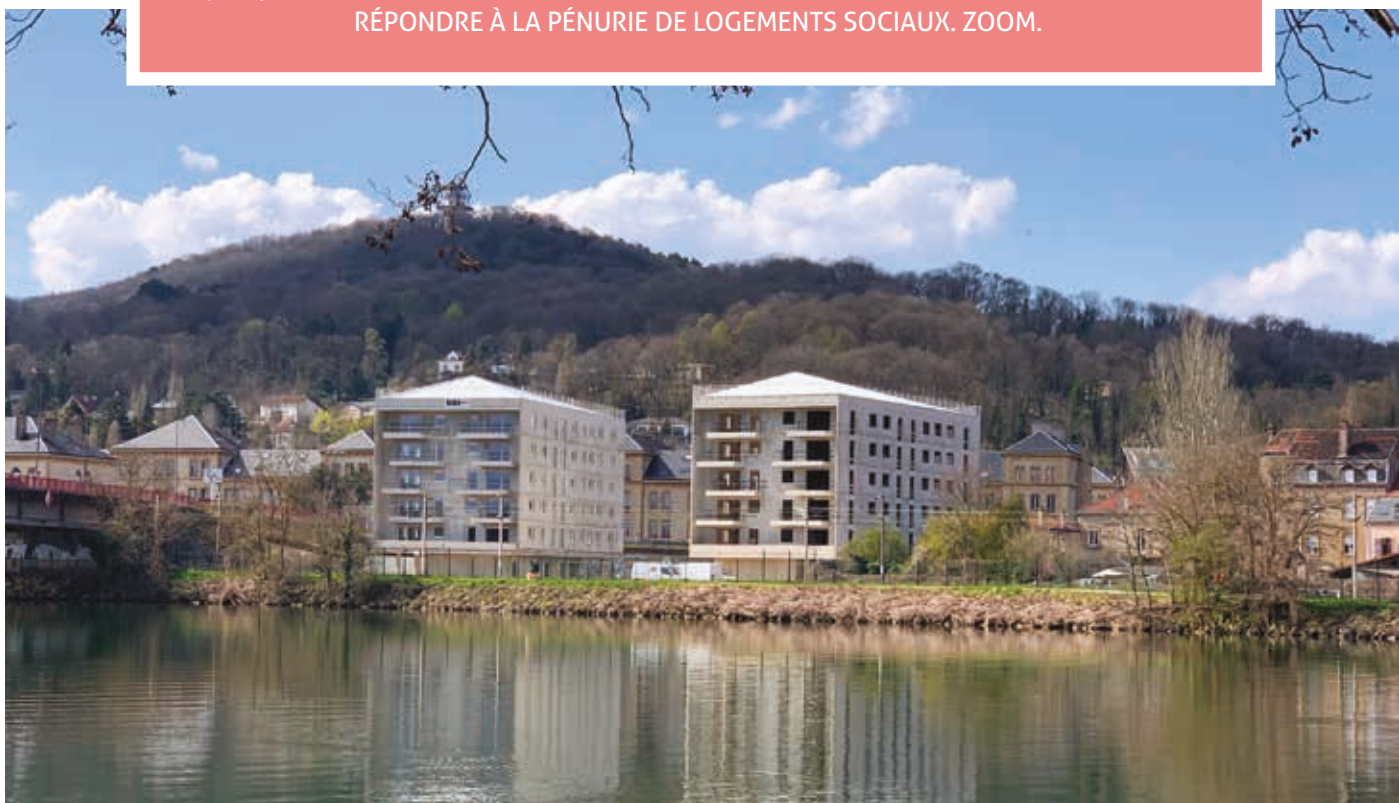


enfance. Cette classe pas comme les autres accueille, au collège Jean Bauchez, 26 élèves entre 12 et 16 ans, de 17 nationalités différentes qui, lorsqu'ils arrivent au collège, ne parlent pas le français. À l'école, ils s'intègrent en faisant rapidement des progrès grâce à l'ensemble des professeurs, et plus particulièrement Mme Trabelsi, qui les accueillent dans leurs cours. Ces élèves, très motivés, qui participent aux cours d'anglais, d'allemand, d'espagnol, d'EPS ou de mathématiques, sont également inscrits dans les clubs ou associations du collège (badminton, club de théâtre, chorale...), avec comme maître-mot : l'intégration. À l'occasion de cette remise de prix, deux jeunes filles de l'UPE2A, Josciana et Oumaima, ont présenté leur réalisation devant plusieurs centaines de personnes, alors que, rappelons-le, six mois auparavant, elles ne parlaient pas le français. Derrière elles, sur le tableau, s'érigait une citation de Jean Jaurès : « C'est qu'au fond, il n'y a qu'une seule race, l'humanité. »

\* Un allophone est une personne dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve.

# Un bel aboutissement

APRÈS DIX ANS DE PROCÉDURE ET DE COMBATS ADMINISTRATIFS, LES DEUX BÂTIMENTS DE 5 ÉTAGES SONT SORTIS DE TERRE RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE. RENTRANT DANS LA POLITIQUE DE MIXITÉ SOCIALE VOULUE PAR LA MUNICIPALITÉ ET RÉPONDANT À L'ARTICLE 55 DE LA LOI RELATIVE À LA SOLIDARITÉ ET AU RENOUVELLEMENT URBAIN (SRU), CES 54 FUTURS APPARTEMENTS VISENT À RÉCRÉER UN ÉQUILIBRE SOCIAL ET À RÉPONDRE À LA PÉNURIE DE LOGEMENTS SOCIAUX. ZOOM.



Enfin. Le long combat administratif a connu un épilogue heureux. Les deux bâtiments de 27 appartements chacun, érigés sur 5 étages, sont actuellement en construction sur la commune. La fin d'une bataille ardue et compliquée. « Cela fait dix ans que nous menions des procédures pour obtenir la construction de logements sociaux à l'endroit de l'ancienne caserne rue du Général de Gaulle, explique le maire, Henri Hasser. L'ancien bâtiment existant avait été incendié, il a donc fallu le dépolluer puis le raser pour faire place aux bâtiments actuels. Nous avons également dû résoudre des problèmes d'échanges de terrain avec la SNCF et le Département de la Moselle, ou encore modifier le PLU pour passer en R+5 (5 étages). » Un projet porté

par la municipalité, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à LHA (Lucas Habitat Aménagement) et l'architecture au cabinet Artech (voir encadré). Deux bâtiments épurés, au design se fondant parfaitement dans le paysage, répondant aux contraintes (en zone inondable, voies de chemin de fer, Pont de Verdun et rampe d'accès à proximité), au coût de construction raisonnable et surtout situés en face des casernes Roques, dans un quartier en pleine réhabilitation. « Ce projet est la première étape de la restructuration du quartier, avec des bâtiments identifiables, et surtout répondant à l'article 55 de la loi SRU, pour la création de logements à loyer modéré. » Les travaux devraient prendre fin à l'automne 2019.

LA PAROLE À...

## John d'Eathe, architecte – Artech Architectes



Ce projet, confié par LHA (Lucas Habitat Aménagement), comportait d'importantes contraintes. C'est la réponse à ces dernières, point de départ de la réflexion, qui a fini par conférer toute sa force à l'architecture.

### Quelles étaient les contraintes pour la construction de ces deux bâtiments ?

« D'une part, nous étions en zone inondable, ce qui imposait des bâtiments construits sur pilotis et par conséquent un rez-de-chaussée dédié aux accès des immeubles, locaux techniques et parking couvert. D'autre part, nous devions nous adapter à l'environnement immédiat, à savoir le pont de Verdun et les voies de chemin de fer. Nous avons démoli l'ancien bâtiment militaire pour repartir de zéro et s'adapter aux différentes contraintes, notamment au niveau de l'acoustique, pour que les futurs habitants ne soient pas gênés par le bruit de passage des trains et véhicules. »

### Quels sont les atouts de ces nouveaux logements sociaux ?

« Ils signalent fortement l'entrée de ville, et disposent d'un formidable point de vue de part et d'autre des bâtiments : l'un donne sur le Mont Saint-Quentin, et l'autre sur la Moselle et la Cathédrale de Metz. D'où la nécessité d'imaginer des balcons de chaque côté des immeubles, pour bénéficier de cet atout. Un aménagement qualitatif végétal et minéral sera réalisé autour des logements, ainsi qu'un parking de 75 places. Le projet consiste en deux bâtiments de 5 étages comportant 27 appartements pour chaque bâtiment de typologie T2, T3 et T4, allant d'une superficie de 43 à 86 m<sup>2</sup>. Chaque bâtiment fait une surface totale habitable de 1778 m<sup>2</sup>. »

ZOOM SUR...

## La vidéo- protection

Le 27 avril 2010, le conseil municipal décidait de se doter d'une police municipale en rejoignant la police intercommunale organisée par la Ville de Woippy. Depuis cette date, les policiers municipaux parcourent notre commune à raison de 11 patrouilles par semaine du lundi au dimanche et ce, jusqu'à 1 heure du matin. Interventions préventives, règlements des conflits, verbalisation et interventions sur la voie publique sont leur quotidien.

Afin de compléter ce dispositif, M. le Maire, avec l'aval du conseil municipal, a décidé d'installer des caméras de surveillance sur une partie de la ville. À terme, les images seront transmises en direct au centre de surveillance de la police municipale de Woippy et à un écran installé dans la voiture de patrouille. Cela permettra une intervention rapide en cas de problème. Ces images, enregistrées, pourront également servir à la Police Nationale dans le cadre de ses enquêtes. Pour 2019, l'investissement sera de 30 000 €. Pourvues des technologies les plus récentes, ces caméras surveilleront la place de la Hottée de Pommes, la rue Otto Zollinger, le complexe sportif, les bâtiments et parkings le long de l'avenue Henri II ainsi que le carrefour, avenue du Général de Gaulle et la rue Saint-Sigisbert.

Cette première tranche devra permettre de tester l'efficacité du dispositif avant de décider son élargissement à d'autres secteurs.

## La fibre optique dans notre commune

**Le déploiement par Orange de la fibre optique sur notre commune avance. Ce sont 1 191 logements sur environ 2 700 qui sont actuellement éligibles. Pour savoir si c'est votre cas, allez sur le site internet de Metz Métropole ([www.metzmetropole.fr](http://www.metzmetropole.fr)) et tapez « fibre optique » dans le menu recherche. Une carte est disponible. Il vous suffit de rentrer votre adresse pour connaître la situation de votre logement. Ensuite, c'est à vous de contacter un fournisseur Internet pour l'installation qui est soit gratuite soit payante selon les opérateurs.**



# NEW YORK, NEW YORK !

POUR LA DEUXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL UR'BAN, DÉDIÉ AUX CULTURES URBAINES ET AUX ARTS DE LA RUE, LA MAIRIE DU BAN-SAINT-MARTIN VOUS PROPOSENT LE 1<sup>ER</sup> JUIN PROCHAIN UN PROGRAMME RICHE ET VARIÉ, AUX INFLUENCES NEW-YORKAISES, L'UNE DES PLUS GRANDES CAPITALES DE LA CULTURE MONDIALE. REVUE DE DÉTAILS.

Après une première édition qui avait rassemblé plus de 200 spectateurs et ce, malgré un climat capricieux, le festival Ur'Ban revient le samedi 1<sup>er</sup> juin prochain. Pour l'occasion, la place de la Hottée de Pommes, les parkings du complexe sportif, le gymnase et le stade d'entraînement du club de football se transformeront, l'espace d'une journée, en places fortes new-yorkaises et accueilleront de nombreux spectacles et animations. « Nous avons établi une programmation qui est un juste équilibre entre cultures urbaines et arts de la rue, pour tout type de public, explique Éric Martinez, animateur territorial de la commune chargé de l'organisation et de la programmation du festival. Afin de contenter tous ceux et celles qui aimeraient venir au festival. Il y en aura pour tous les goûts ! » 20 spectacles et performances (BMX, graff, danse hip hop, théâtre, rap, magie et musique du monde...) assurés par 16 compagnies, groupes, associations culturelles, artistes, professionnels et amateurs, du live painting avec 6 graffeurs messins, des ateliers d'arts plastiques participatifs, un écrivain, une exposition thématique, un atelier de recyclage participatif de palettes, des créations chorégraphiques et poétiques de break dance, un tournoi de streetball\* 3vs3 (basket de rue), un atelier de pratique du base-ball et de musculation de rue... la journée, qui débutera à 15 heures, se conclura par un concert final de musique soul et funk par le groupe As Malick and the Tribe. Début du concert à 20h30, sur le parking du complexe sportif. Parmi les artistes, vous pourrez compter sur les graffeurs, Maze, Renaud, Kojies, Soutek, Grim, Slow Raffiki, mais aussi l'humoriste Juju Def, entre humour et ventriloquie, l'école de danse du Ban-Saint-Martin, le Ban des Arts ou le Dinlow Crew pour des démonstrations de BMX. Retrouvez le programme et bien d'autres informations sur la page Facebook « Festival Ur'Ban ».



\*Tournoi de basket ados et adultes 3vs3 : Inscription gratuite et à l'avance à l'adresse mail suivante : [communication@asptt-metz-basket.club](mailto:communication@asptt-metz-basket.club) ou par téléphone au 06 22 56 41 19. De nombreux lots à gagner ! Les inscriptions sur place sont possibles, dans la mesure des places restantes.





## 4 grands rendez-vous à ne pas manquer



### « Le Clou Tordu » par la compagnie La Mince Affaire : de 15h à 19h sur la Big Apple Place

Atelier participatif tout public, les bricolos du Clou Tordu vous invitent à fabriquer des objets à partir du recyclage de vieilles palettes. Au programme ; scie, chignoles, vilebrequins, marteaux clous et huiles de coude pour des créations originales en bois de récup avec sérigraphies réalisées en direct sur les réalisations. Ambiance festive avec tournoi de chignoles et de planter de clou dans un décor en mode palette.

### Concert soul & funk – As Malick And The Tribe : à 20h30 Place Yellow Cab

Ils sont quatre musiciens et un chanteur. Originaires de multiples horizons, les musiciens de The Tribe jouent de leurs différences. En effet, le groupe tente de mêler une voix chaleureuse à une section rythmique puissante, assaisonnées d'une guitare aux gimmicks relevés et enrobés des sons veloutés d'un clavier. The Tribe peut s'enorgueillir de plus de 250 concerts, de nombreuses émissions télévisuelles en live, de clips vidéo ainsi que de multiples passages à la radio, jusqu'à assurer la première partie de Keziah Jones, Imany, Amadou et Mariam.

### Danse hip-hop – Compagnie Guet-Apens (Paris) : 16h05 Place Yellow Cab et à 18h10 sur la Big Apple Place

La compagnie Guet-apens est un duo formé par Audrey et Taka. Audrey participe à de nombreux battles et émissions télévisées telles que « La France a un incroyable talent ». Elle performe également pour des artistes tels que Mia Frye, Jamel Debouzze et Gad Elmaleh. Taka a principalement investi les battles de danse hip-hop durant toute sa carrière. Il a notamment remporté la French Cup 2008 et le Luxembourg Urban Dance 2015. Ils se sont lancés dans des travaux de recherches chorégraphique et ont mis leur énergie au service de la création, mélangeant comédie musicale, break dance et danse contemporaine.

### Fracasse (spectacle à partir de 6 ans) – La Compagnie des Ô : à 18h30 au Madison Square Garden

La Compagnie des Ô est passée maître dans l'art de s'adapter au lieu où elle joue, et d'inventer un spectacle inédit avec la complicité du public. Pour cette création, très librement inspirée du Capitaine Fracasse de Théophile Gautier, les comédiens complices nous invitent à leur table pour raconter les aventures rocambolesques de trois gamins de l'orphelinat des Vermiriaux, où les livres, la musique et les jeux sont interdits. Très vite, les tabourets et les chaises virevoltent, les tables se disloquent et les nappes s'envolent. L'ambiance est bon enfant, les comédiens flamboyants. Une performance détonante de verve, d'humour et d'invention.



### DES LIEUX RENOMMÉS POUR L'OCCASION

## Le BSM version NY

La place de la Hottée de Pommes sera « Harlem Place ».

Les 2 parkings du complexe sportif seront « Place Yellow Cab » et « Big Apple Place »

Le gymnase sera le « Madison Square Garden »

Le stade d'entraînement de football sera la « Place de la liberté ».



## Les fleurs du bien

ALORS QU'UNE PARTIE DE LA POPULATION CHERCHE À MIEUX CONSOMMER, À S'OFFRIR DU BEAU DE FAÇON RAISONNÉE, CONCERNÉE PAR LA SAISONNALITÉ ET L'ORIGINE DES PRODUITS, LA FLEUR EST UN PRODUIT DE LUXE QUE QUELQUES ARTISANS SAVENT RENDRE ABORDABLE. C'EST LE CAS DE NOS FLEURISTES ET HORTICULTEURS DANS LA COMMUNE, QUI PARTAGENT LA MÊME PARTICULARITÉ, CELLE DE TRANSMETTRE CE MÉTIER PASSIONNANT DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION. PORTRAIT.

### CATHELIN FLEURS

## Patrimoine floral

**P**lus de 186 ans que l'entreprise familiale trône au bout de la rue Saint-Sigisbert. Presque deux siècles qui ont vu six générations se succéder, jusqu'à Pascal Cathelin, aujourd'hui heureux propriétaire d'une affaire qui marche. « Cette entreprise possède une longue histoire avec la commune du Ban Saint-Martin, explique le gérant. Elle a subi beaucoup de transformations pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui. La plus vieille serre que l'on a remonté à 1888. Ça fait partie du patrimoine de la ville en quelque sorte (sourire). » Spécialisé dans la vente de fleurs coupées, de plantes d'intérieur, de jardins potagers et sur les produits de pépinière, Cathelin Fleurs, c'est aujourd'hui 1 500 m<sup>2</sup> d'espace pour accueillir le public et une clientèle fidèle à la boutique. « Nous avons mis l'accent sur la vente au détail depuis 2003 après avoir axé notre ligne



commerciale sur la vente en gros durant quinze ans, ajoute celui qui a repris l'affaire familiale en 1990. Nous proposons des compositions florales, des produits du jardin potager (tomates, cerises, radis) mais aussi des brise-vues végétaux, une grosse tendance actuellement. Tout est réalisé ici, notre savoir-faire a fait ses preuves depuis de



nombreuses décennies. » Membre, depuis 2012, du réseau Les Compagnons des Saisons, qui compte aujourd'hui 11 jardineries indépendantes, Cathelin Fleurs compte aujourd'hui 4 fleuristes et 3 conseillers en végétaux extérieurs. « Nous sommes parvenus à maintenir une clientèle fidèle malgré l'intérêt en baisse du marché des fleurs. Au vu de notre situation géographique sur la commune, loin d'un grand lieu de passage, cela prouve que notre entreprise a fait ses preuves. La clientèle ne vient pas ici par hasard. » La boutique est ouverte 7 jours sur 7 (« 364 jours par an, sauf le 1<sup>er</sup> janvier », sourit Pascal Cathelin). Vous n'avez pas encore fini d'entendre parler de Cathelin Fleurs.

43, rue Saint-Sigisbert – Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 19h, le dimanche et jours fériés de 9h à 13h. Tél. : 03 87 30 47 96.



## AU BOUQUET

# La fleur de l'âge



**L'**histoire de la boutique remonte à l'entre-deux-guerres. Appartenant au départ à la famille Denis, « Au Bouquet » est devenu la propriété de la famille Viceconti il y a presque 40 ans. « Je suis né dans les fleurs, sourit Thierry Viceconti, le gérant de la boutique de fleurs. C'est ma maman qui a repris l'affaire en 1981 et j'ai grandi dans ce milieu. C'est donc de façon naturelle que j'ai poursuivie l'affaire familiale. » Pour Thierry Viceconti, l'univers floral est venu des quatre coins de l'Europe, entre Espagne, Italie et Irlande, et même au Canada, où l'actuel gérant s'est formé. « J'ai eu mon CAP à 21 ans et j'ai pris la décision de découvrir l'étranger en travaillant dans des petites boutiques de fleurs à Rome, Dublin, Barcelone et Montréal. Cela m'a permis de découvrir les façons dont les étrangers travaillent, de voir du pays et de revenir avec quelques idées en tête. » Spécialisé dans la vente de fleurs, plantes et décorations, « Au Bouquet » propose ses produits pour tous types d'événements, comme les mariages, les enterrements, les anniversaires notamment. « La fleur est un produit de luxe, ce n'est pas un produit de première nécessité. Nous ne sommes pas des commerçants indispensables comme peuvent être les boulangers ou les pharmaciens. Du coup, nous devons fidéliser la clientèle et proposer des



produits de qualité pour que les gens reviennent. » Aux côtés de sa collègue, Fanny, Thierry Viceconti continue de développer le commerce en proposant des fleurs de qualité, importés pour certaines des Pays-Bas. « L'orchidée, la rose et les fleurs coupées sont celles qui ont le plus de succès auprès de notre clientèle. » Un succès que ne compte pas abandonner la boutique « Au Bouquet ».

52, route de Plappeville – Ouvert tous les jours de 9h à 19h, sauf le dimanche de 9h à 13h. Fermé le lundi. Tél. : 03 87 32 54 29.



### YVES LAMBINET – HORTICULTEUR-MARAÎCHER

## Une affaire de famille

**H**orticulter-maraîcher depuis 47 ans, Yves Lambinet perpétue une activité existant dans sa famille depuis cinq générations. « Notre activité s'est toujours déroulée au Ban-Saint-Martin, explique Yves Lambinet. J'ai commencé à l'âge de 17 ans à me plonger dans ce métier, avant de succéder à mon père en 1985. » Pour les non-initiés, un petit cours de rattrapage s'impose. Un horticulteur, c'est un spécialiste des plantes dont il fait la culture. Il peut s'agir de végétaux et produits similaires en tous genres : des fleurs, des plantes d'ornement, des fruits, des légumes, des herbes, des arbres, des plantes sauvages et urbaines. Le maraîchage consiste en la production de plantes

potagères. « C'est un métier vieux comme le monde et qui se pratique en toutes saisons. Aujourd'hui, je continue avec l'aide de mon frère et de ma sœur. Cela reste en famille (sourire). » Avec 4 600 m<sup>2</sup> de serres et 4 hectares de plein-champ, Yves Lambinet, 64 ans, produit de nombreuses plantes, fruits et légumes mais aussi fleurs, qu'il propose lors des différents marchés du secteur. « Je suis présent sur le marché de Metz le mercredi matin, celui de la cathédrale de Metz le samedi matin et évidemment à celui du Ban-Saint-Martin le vendredi. » Surveillant les parasites à la loupe, l'horticulteur taille, arrose, désherbe, protège les semis et traite les plantes contre les maladies. Il gère trois types de productions : les légumes, les fruits et l'ornemental (fleur coupée, plante pour massif, plante en pot...). « Il y a 40 ans, la culture et le jardinage étaient une tradition française. Aujourd'hui, je dirais que c'est plus devenu un passe-temps pour les gens. C'est moins ancré dans les têtes qu'auparavant. » Comptez sur Yves Lambinet pour vous proposer les meilleurs produits sur les marchés.



30, rue du Nord  
Tél. : 03 87 30 53 92

# Les finances de la commune

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

### Des dépenses maîtrisées qui ne peuvent cacher un effritement du résultat depuis la diminution des dotations de l'État

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes de l'année écoulée. Vous trouverez ci-dessous l'évolution depuis 2015 de ces dépenses de fonctionnement qui permettent d'assurer le service public. Durant cette période, les dépenses ont augmenté de 1,7 % alors que l'inflation a été

de 3 %. Dans le même temps, de nouvelles dépenses sont apparues, comme par exemple l'augmentation du nombre d'enfants inscrits au périscolaire ou encore, les charges (électricité, eau, personnel...) du gymnase qui a été à nouveau ouvert en 2017. Une recherche constante d'économie permet de mieux dépenser et de faire évoluer les services rendus aux habitants afin de répondre à leurs attentes.

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Description	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
011	Charges à caractère général	880 248	777 003	829 106	823 478
012	Charges de personnel	1 418 962	1 404 895	1 408 253	1 440 925
014	Atténuation de produits	37 579	38 150	54 685	133 209
65	Autres charges de gestion courante	182 177	194 635	207 455	190 374
66	Charges financières	100 735	94 599	89 250	76 017
67	Charges exceptionnelles	5 305	257	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0
042	Amortissements	53 288	62 826	73 407	59 347
<b>Total</b>		<b>2 678 294</b>	<b>2 572 365</b>	<b>2 662 156</b>	<b>2 723 350</b>

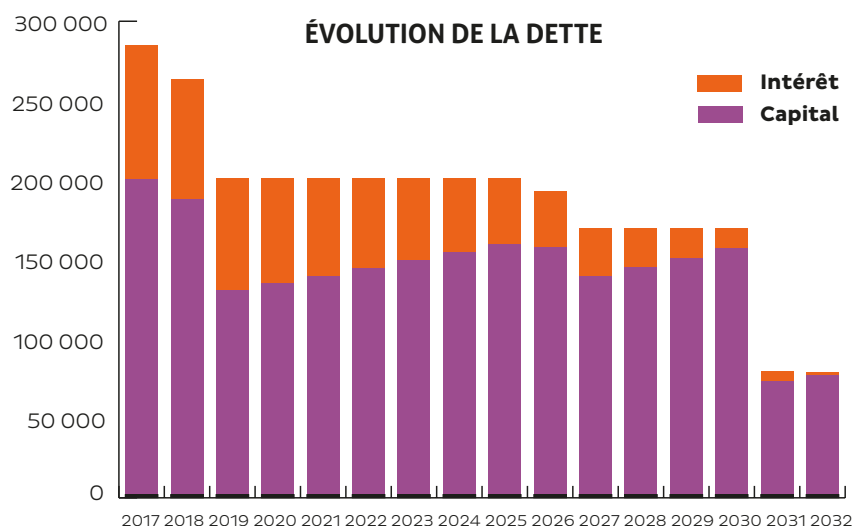
Pour la seule année 2018, le résultat positif, investissement et fonctionnement confondus, est de 116 000 €. Cumulé avec ceux des années précédentes, il s'élève à 1 320 000 €. Cette somme représente l'autofinancement des futurs investissements comme par exemple le futur bâtiment périscolaire.

## LE BUDGET 2019

### Des dépenses de fonctionnement maîtrisées et des recettes stabilisées - L'investissement prévoit des dépenses réelles de 637 000 €

Des travaux dans la maison de retraite pour 105 000 €, de l'achat de matériel, informatique et divers pour 34 000 € dont une grande part pour les écoles, des travaux dans ces mêmes écoles et dans le centre socioculturel pour 60 000 € ainsi que des dépenses liées aux réseaux et à la voirie pour 142 000 €, constituent une bonne part de l'investissement 2019. Il convient d'y ajouter la création d'un club-house pour le club de football évalué à 126 000 € et des études pour le futur bâtiment périscolaire à 40 000 €. Enfin, 130 000 € de remboursement du capital des emprunts sont également prévus.

Le recours modéré à l'emprunt permet à la commune de présenter un niveau d'endettement relativement faible. L'encours de la dette par habitant baisse sensiblement cette année : avec 425 € par habitant en 2019 (480 € en 2018), il se situe bien en-dessous de la moyenne de la strate (847 €, source 2016).



## Élections : déménagement du bureau n°3

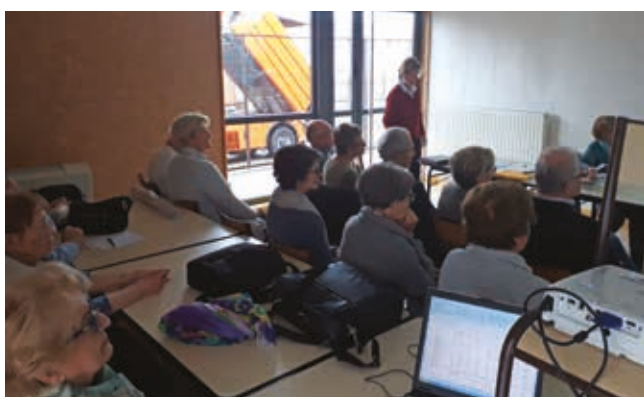
Le dimanche 26 mai 2019 se dérouleront les élections européennes. La commune dispose de trois bureaux de vote : deux au centre socioculturel Le Ru-Ban avenue Henri II et un troisième se situant jusqu'à présent à l'école Marcel Pagnol, rue du Nord. Le nombre d'inscrits ne permettant plus d'accueillir les électeurs dans de bonnes conditions, il a été décidé de le transférer à l'école maternelle la Pépinière au 35, rue du Nord. Pour voter, les électeurs inscrits au bureau n°3 (c'est noté sur la carte électorale que vous allez recevoir) devront désormais se rendre à cette adresse.



## Les aînés du Ban-Saint-Martin

Nous avons la chance de disposer d'une association dont l'objet est de proposer des activités variées aux personnes de plus de 50 ans : gymnastique douce toutes les semaines, après-midi jeux de société, cercle de lecture ou encore un repas une fois par mois et des sorties à la journée ou à la demi-journée.

Pour plus de renseignements ou adhérer, il suffit de contacter la présidente Mme Gérard au 03 54 73 09 74 qui se fera une joie de vous donner toutes les informations nécessaires.



## L'art en la demeure

Joëlle Steullet-Bressoud et Alain Bressoud, deux plasticiens Ban-Saint-Martinois privilégient le pastel à l'huile et le collage pour proposer des toiles à la modernité affirmée. Ils ont pu ainsi réaliser des centaines d'œuvres qu'ils présentent dans un type d'exposition particulièrement originale « L'art en la demeure ». Il s'agit pour les personnes intéressées de prendre contact à l'adresse mail suivante : [steulletjbressoud@gmail.com](mailto:steulletjbressoud@gmail.com) afin qu'un rendez-vous soit pris à leur domicile pour admirer leurs compositions.

Pour un premier aperçu de leur travail, allez sur leur site Internet [www.lartenlademeure.com](http://www.lartenlademeure.com)

## Inscriptions scolaires 2019-2020

Votre enfant doit rentrer en petite section de maternelle, au cours préparatoire ou vous venez d'arriver dans notre commune, il faut inscrire votre ou vos enfants en mairie. Les inscriptions se sont déroulées début avril mais il est encore temps de le faire en vous présentant en mairie avec les documents suivants :

- Livret de famille,
- Justificatif de domicile,
- Carnet de santé,

Jugement de divorce si tel est le cas.

Merci de faire rapidement cette démarche. En effet, cela peut avoir une influence sur la décision de l'inspection académique pour l'ouverture ou la fermeture de classe. Une inscription tardive ne sera pas prise en compte dans les prévisions de l'Éducation Nationale.



## LISTE D'OPPOSITION-UNE AUTRE VOIX POUR LE BAN- SAIN-MARTIN

# C'est pas parce qu'on a voté le budget proposé par la majorité, qu'on n'a rien à dire !

Comme les finances de l'Etat, les finances des collectivités intéressent de plus en plus les Français. Elles seront ainsi probablement au centre des débats lors des prochaines élections municipales. Le budget d'une commune est constitué de dépenses et de recettes. Les deux premières sources de recettes d'une commune sont les impôts locaux et fonciers et les financements de l'Etat. Il faut admettre que le contexte national et les contraintes imposées aux collectivités notamment la fin de la taxe d'habitation va engendrer de sérieuses difficultés même si l'Etat promet des compensations. L'adjoint aux finances est conscient de ces incertitudes, ce qui est une très bonne chose. Le recours à l'emprunt est à ses yeux un risque d'autant que la commune est plutôt dans une phase de désendettement.

Quelques remarques cependant.

Les reports d'excédents de l'année écoulée ne résorbent pas les 163 884,67 euros de résultat négatif en investissement. Même si le résultat de fonctionnement viendra lui aussi absorber le déficit. On ne voit pas comment se fera la continuité des travaux de cœur de ville et la construction d'un club House pour le football, ou de terrains synthétiques sur le terrain d'honneur actuel et sur le terrain de handball. Sauf à s'endetter de nouveau ! Le solde positif de la section de fonctionnement ne doit pas se faire aussi au détriment du niveau de service rendu à la population.

Bien que favorable à l'édification d'un bâtiment dédié au périscolaire, on peut regretter le manque d'information sur le lieu de son implantation. Dans le programme de la majorité aux dernières élections, celui-ci devait être construit au cœur de ville, on nous annonce le petit stade jouxtant l'école la Pépinière. Si nous n'avions pas posé la question, nous n'en saurions rien. Même opacité concernant les autres projets de la dernière campagne électorale, crèche ? Accueil périscolaire ? Annexe de la Mairie ?

Nous avons salué les taux de fiscalité stables. Il faut dire qu'ils étaient déjà élevés la taxe d'habitation : 13,64%, la taxe foncière sur le bâti 14,32 % . Pour comparaison, la ville de Moulins-Les Metz où la taxe d'habitation est de 11,32 %, la taxe sur le foncier bâti 10,29 %. A Longeville (4210 hab) la taxe foncière sur le bâti est de 9,6 %. Et qu'on vienne pas nous dire que Moulins a son « Cora » et Longeville son stade ! Nous avons, nous, plusieurs centaines de logements construits et à construire rue des jardins et sous le pont de Verdun dans l'ancienne DDE. Logements pourvoyeurs d'impôts... Évidemment nous avons son corollaire, une densité la plus forte de la Moselle et des nuisances écologiques, une saturation des rues, un flux de voitures et un manque d'équipement criant. Et une ville transfigurée. On nous rétorquera que le budget n'est pas lié à l'urbanisme car la loi du 25 mars 2009, via l'article L-210-1 du code de l'urbanisme donne au préfet le pouvoir de préemption à la place des maires lorsqu'un constat de carence en logements sociaux est arrêté. Il n'y a pas eu besoin d'intervention du préfet c'est délibérément que la majorité choisit cette sur-urbanisation.

On peut aussi regretter que notre ville au tissus associatif très riche n'accorde que 32 176 euros aux associations.

Vote unanime du budget donc. Mais nous avons voté le budget parce que les débats étaient apaisés et que l'avenir des finances des communes est suspendu aux décisions de l'Etat. Vote unanime qui prouve que l'action de l'opposition est utile et constructive.

**Laura Tared, Isabelle Mezaltarim,  
Claude Boulange, Josiane Barbier**



**SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN | DE 15H À 23H**

# URBAIN 2019

**FESTIVAL DES CULTURES URBAINES ET DES ARTS DE LA RUE**

**CONCERT DE  
AS MALICK  
AND THE TRIBE  
À 20H30**

**THÈME :  
NEW YORK !**

ATELIERS PARTICIPATIFS  
DÉMONSTRATIONS  
CONCERTS  
SPECTACLES  
TOURNOI DE STREET-BALL  
3 VS 3 (15H00-19H00)

**RESTAURATION & BUVETTE**

EN COLLABORATION AVEC



REINVENTONS LE CINÉMA

**propuls**  
conseil

**VILLE DE LE BAN-SAINTE-MARTIN  
PARKING DU COMPLEXE SPORTIF  
ET PLACE DE LA HOTTÉE DE POMME**



VILLE DU  
BAN ST MARTIN